



Office national du film

Pour la période
se terminant
le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports
au Parlement – Document pilote

Canada

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/51-1997

ISBN 0-660-60337-3



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité

Secrétariat du Conseil du Trésor

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

Office national du film

Rapport de rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 1997**

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine
canadien

Table des Matières

PARTIE I: LE MESSAGE	
A. Ministre du Patrimoine Canadien	3
B. Commissaire du gouvernement à la cinématographie	5
PARTIE II: APERÇU DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM	6
Mandat, rôles et responsabilités	6
Objectifs généraux et opérationnels	6
Priorités stratégiques	7
Structure organisationnelle	8
PARTIE III: RÉALISATIONS DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM	9
A. Attentes en matière de rendement	9
B. Réalisations en matière de rendement	12
1. Une gestion efficace et efficiente de ses activités et de ses ressources	12
2. Une production qui reflète les réalités et les perspectives canadiennes aux fins de faire connaître et comprendre le Canada aux canadiens et aux autres nations	15
3. Une distribution efficace de ces productions dans les divers circuits et marchés d'exploitation aux fins de rejoindre les auditoires	19
4. L'accès au patrimoine audiovisuel authentiquement canadien	23
5. Un milieu de création qui contribue à l'avancement et à l'essor de la cinématographie canadienne	24
C. Principaux examens	26
Évaluation de programme et vérification	26
PARTIE IV: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	27
A. Liste des rapports	27
B. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires	27
C. Tableaux financiers récapitulatifs	27

Partie I: Le message

A. Ministre du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine

L'Office national du film du Canada est un élément clé du portefeuille du Patrimoine canadien. Le principal objectif de l'Office national du film du Canada consiste à produire et distribuer les films et autres documents audiovisuels qui visent à mieux faire connaître le Canada aux Canadiens et au reste du monde.

Le portefeuille du Patrimoine canadien a été constitué en juin 1993 pour regrouper les politiques et les programmes nationaux qui assurent la souveraineté culturelle du Canada et qui font la promotion de l'identité canadienne.

Tous les Canadiens bénéficient, directement ou indirectement, des efforts du portefeuille du Patrimoine canadien. Le Ministère ainsi que les divers organismes et sociétés d'État qui lui sont associés contribuent à la croissance et au développement de la vie culturelle canadienne, à la promotion d'une société plus juste et plus équitable, ainsi qu'à maintenir le caractère multiculturel et la dualité linguistique de la nation, et à sauvegarder les parcs nationaux, les lieux historiques et le patrimoine du Canada.

Au moyen d'une large gamme d'activités et de responsabilités, le portefeuille du Patrimoine canadien contribue de façon significative à la croissance économique et à la prospérité du Canada de même qu'au renforcement des valeurs qui nous définissent en tant que société unique. De fait, pour une troisième année consécutive le Programme des Nations Unies pour le développement a placé le Canada au sommet de la liste des pays où il fait bon vivre.

À titre de ministre responsable de cet important portefeuille, mon travail consiste à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il faut notamment stimuler la fierté des Canadiens à l'égard du Canada, encourager leur participation et leur contribution à notre société; appuyer les moyens d'expression canadiens et l'accès à nos espaces communs; et protéger notre patrimoine. Je suis très fière et honorée qu'on m'ait confié une mission aussi importante pour la vitalité du Canada, pour le moment présent et pour l'avenir. Je crois que le présent rapport vous aidera à mieux connaître l'Office national du film du Canada et la contribution du portefeuille à ces objectifs.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend les composantes suivantes:

- le **ministère du Patrimoine canadien**, chargé de la politique de radiodiffusion, des industries culturelles, de la politique des arts, du patrimoine, de l'identité canadienne, du multiculturalisme, des langues officielles, du sport, des parcs et lieux historiques nationaux, de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
- **six organismes ministériels**: Le bureau d'information du Canada, les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film, la Bibliothèque nationale du Canada et Condition féminine Canada.
- **un organisme de réglementation indépendant** :le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.
- **dix sociétés d'État** : le Conseil des Arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre national des Arts, la Commission de la Capitale nationale et le Musée national des sciences et de la technologie.
- En outre, la Commission de la fonction publique relève du Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien.

B. Commissaire du gouvernement à la cinématographie

L'Office national du film du Canada a été créé en 1939 pour mettre le pouvoir de l'image en mouvement au service des Canadiens et Canadiennes. Au fil des années, ce service a revêtu de nombreuses formes : actualités filmées avant l'arrivée de la télévision; films commandités pour les ministères; installations cinématographiques innovatrices pour les expositions universelles; réalisations technologiques d'avant-garde en matière d'équipements, de procédés et d'outils cinématographiques. Mais, par-dessus tout, nous nous sommes attachés à donner aux Canadiens et Canadiennes de tous les âges et de tous les horizons, mais surtout aux enfants d'âge scolaire, une certaine idée du Canada, de leur place en son sein et de la place de notre pays dans le monde.

Bien que nous connaissions implicitement les effets bénéfiques du service que nous fournissons depuis des années, nous n'avons pas eu pour habitude, comme d'ailleurs beaucoup d'autres organismes, d'évaluer systématiquement et rigoureusement nos résultats. Cela est dû en partie au fait que notre mandat est de réaliser et de distribuer des produits uniques en leur genre, dont l'incidence est difficile à évaluer.

Nous nous réjouissons que le Gouvernement mette un accent nouveau sur l'évaluation du rendement. Cela nous incite à mieux structurer nos activités de planification et de présentation de nos résultats internes et à trouver des moyens d'évaluer notre rendement, non seulement en regard d'éléments relativement objectifs tels l'efficacité administrative, mais aussi en regard d'éléments plus subjectifs tels la qualité de nos films.

Ce document atteste des efforts que nous avons déployés pour améliorer notre manière de rendre compte de notre rendement. Nous prévoyons que, d'année en année, notre rapport gagnera en ampleur et en profondeur à mesure que les outils que nous élaborons actuellement commenceront à porter leurs fruits.

Sandra Macdonald
Commissaire du gouvernement à la cinématographie
et présidente de l'Office national du film du Canada

Partie II : Aperçu de l'Office national du film

L'Office national du film du Canada (ONF) relève du Ministre du Patrimoine qui détient l'autorité d'appliquer la *Loi* régissant cet organisme public de production et de distribution de films.

Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat de l'Office national du film est formulé dans sa loi constitutive de 1950 : *Loi sur le Cinéma*. Selon l'article 9, l'Office national du film du Canada a pour mission «*de susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment de: produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et promouvoir la production et la distribution de tels films; représenter le gouvernement fédéral dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale liée à des films cinématographiques réalisés pour le gouvernement ou l'un de ses départements; faire des recherches sur les activités filmiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes faisant de la production de films; conseiller le Gouverneur en conseil en matière d'activités filmiques; et remplir, en matière d'activités filmiques, les autres fonctions que le Gouverneur en conseil peut lui assigner.* »

Pour réagir aux changements sociaux, culturels et technologiques qui surviennent dans la société canadienne et qui se répercutent inévitablement sur la cinématographie, le mandat de l'ONF a été régulièrement réexaminer depuis la promulgation de la *Loi nationale sur le film* de 1950. Le plus récent examen a été la réévaluation du mandat de l'ONF menée par le Comité de révision des mandats en 1995. Il réatteste la valeur et le rôle de cet organisme au sein de la société et de la cinématographie canadiennes.

Objectifs généraux et opérationnels

L'ONF contribue à l'épanouissement de la société canadienne en produisant et en distribuant des œuvres audiovisuelles qui suscitent la discussion sur des sujets importants, exploitent le potentiel créatif des médias audiovisuels et se font reconnaître, au pays et à l'étranger, pour leur excellence ainsi que pour leur caractère pertinent et innovateur.

Pour réaliser cet objectif, l'ONF s'est fixé cinq objectifs opérationnels qui consiste à :

- produire des oeuvres audiovisuelles qui se distinguent par leur pertinence, leur excellence et leur caractère novateur;
- accroître et desservir les auditoires canadiens et les marchés étrangers avec efficience et efficacité;
- rendre le processus de production moderne et performant;
- positionner l'ONF sur l'avant-scène des développements cinématographiques;
- assurer une gestion administrative efficace et responsable.

Priorités stratégiques

L'ONF entend poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action ONF 2000 qui a fait suite à une démarche de planification stratégique et à une réingénierie de ses processus entreprises en 1995-1996 découlant en partie d'une réduction prévue de 30 p. cent de ses crédits parlementaires sur une période de trois ans et dont les principales priorités stratégiques sont :

1. Accorder la primauté à la production cinématographique

- préserver la capacité et la qualité de production
- remplacer graduellement les postes de cinéastes permanents et faire appel à des pigistes et à des contractuels résidents
- réorganiser l'infrastructure de production
- rendre les services techniques numériques et rentables

2. Promouvoir et rendre accessible la production cinématographique de l'ONF

- privilégier la télévision comme mode de diffusion
- établir des partenariats avec les organismes publics et privés de distribution
- faciliter l'accessibilité à l'ensemble de la collection de films de l'ONF grâce aux nouveaux moyens technologiques
- réorganiser les structures et les activités de marketing afin d'en assurer la rentabilité

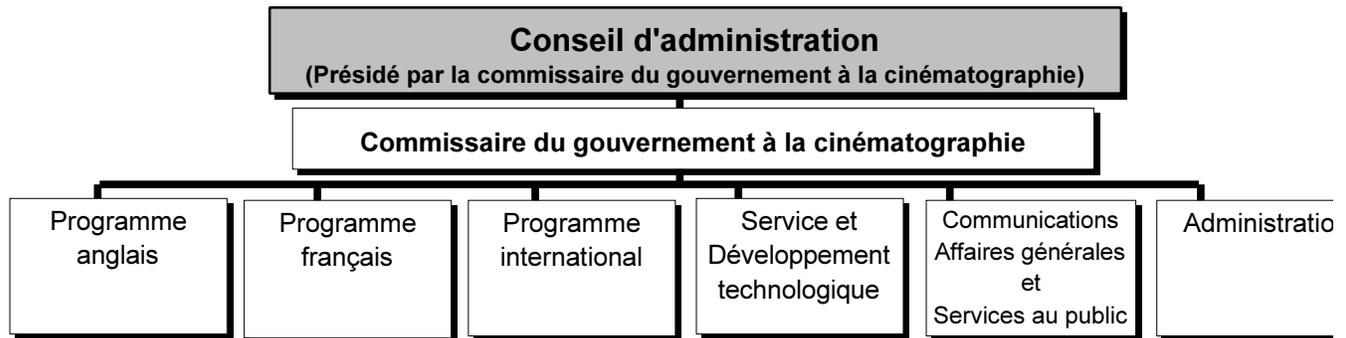
3. Favoriser l'essor de la cinématographie

- explorer les nouveaux médias de production rendues possibles par les nouvelles technologies
- expérimenter les nouveaux outils de production et de distribution numériques et interactifs

4. Réduire l'infrastructure opérationnelle et administrative à son strict minimum

- éliminer les activités secondaires
- miser sur l'informatisation du travail et sur les nouveaux systèmes d'information
- mettre en place des programmes visant à réduire les effectifs continus
- remanier les processus administratifs

Structure organisationnelle



Structure par sous-activités

L'Office national du film n'exerce qu'une seule activité, comme son nom l'indique, formée des sous-activités suivantes : programmation, distribution, recherche technique, formation et administration.

Secteurs de responsabilité

Sous la direction du ou de la Commissaire, le programme est divisé en six (6) principaux secteurs de responsabilités :

Le Programme anglais, qui gère les activités de production en langue anglaise et de marketing à l'échelle canadienne;

Le Programme français, qui gère les activités de production en langue française et de marketing à l'échelle canadienne;

Le Programme international, qui est responsable des activités de mise en marché et de vente à l'étranger et qui gère la participation de l'ONF à des festivals canadiens et étrangers;

Les Services et Développement technologique, qui comprennent les services techniques et informatiques ainsi que le secteur de la recherche et du développement technologique;

Les Communications, Affaires générales et Services au public, qui englobent les Communications, les Affaires générales, la Gestion de la collection et de l'information, les Services à la clientèle, les plans d'archives et divers services de soutien à la distribution;

L'Administration, qui regroupe le Bureau de la commissaire, la Direction de la Planification, de l'évaluation et de la vérification, la direction de l'Administration (finance, aménagements et gestion des ressources matérielles) et la Direction des Ressources humaines.

Partie III : Réalisations de l'Office national du film

A. Attentes en matière de rendement

Cette première année de mise en œuvre du Plan d'action pour l'ONF de l'an 2000 s'est traduite par des initiatives importantes en matière de compression des dépenses, d'allégement des structures et de réingénierie des processus.

Tableau 1: Besoins en ressources par secteur de responsabilité et sous-activité
(millions de dollars)

Sous-activité						
Secteur de responsabilité	Programmation	Distribution	Recherche technique	Formation	Administration	TOTAUX
Programme anglais	27.4	-	-	0.5	-	27.9
	30.1	-	-	0.9	-	31.0
Programme français	15.6	-	-	0.8	-	16.4
	15.3	-	-	0.6	-	15.9
Programme international	(0.3)	-	-	-	-	(0.3)
	(0.5)	-	-	-	-	(0.5)
Services et développement technologique	6.2	-	0.8	0.6	1.3	8.9
	11.6	-	0.8	0.1	0.4	12.9
Affaires générales et gestion de la collection	-	5.5	-	-	0.8	6.3
	-	5.4	-	-	0.9	6.3
Administration	-	-	-	-	6.0	6.0
	-	-	-	-	7.1	7.1
TOTAL	48.9	5.5	0.8	1.9	8.1	65.2
	56.5	5.4	0.8	1.6	8.4	72.7
% du total	76 %	8 %	1 %	2 %	13 %	100 %

Nota : Les parties ombrées indiquent les dépenses nettes réelles en 1996-1997.

Écarts :

Les principaux écarts entre le budget principal et les résultats proviennent de l'allocation du Crédit 5 pour primes de départ et prestations de maternité (C.T. 825375-5) et du financement des prestations de départ reliées à la réduction des effectifs suite à la revue des programmes (C.T. 6/7 14).

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, 1996-1997, par secteur d'activité

(millions de dollars)

Activité	ETP	Frais de fonctionnement ⁽¹⁾	Subventions et contributions votées	Sous-total: dépenses votées brutes	Dépenses brutes totales	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
Opérations de l'ONF	650	73.7	0.3	74.0	74.0	8.8	65.2
	582	81.7	0.3	82.0	82.0	9.3	72.7
Totaux		73.7	0.3	74.0	74.0	8.8	65.2
		81.7	0.3	82.0	82.0	9.3	72.7
Coût des services fournis par d'autres ministères							0.1
							--
Coût net du programme							65.3
							72.7

Nota : Les chiffres ombrés indiquent les dépenses recettes réelles en 1996-1997.

- (1) Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés, les indemnités de départ et les primes reliées à la réduction des effectifs.

Tableau 3: Dépenses nettes prévues et réelles par sous-activité

(millions de dollars)

Sous-activité	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Total prévu 1996-1997	Réel 1996-1997
Programmation	58,973	61,880	57,312	48,610	56,525
Distribution	8,870	7,483	6,563	5,412	5,322
Recherche Technique	1,138	0,993	0,893	0,837	0,853
Formation	2,926	1,826	2,400	1,850	1,600
Administration	11,520	9,891	10,089	8,100	8,489
Sous-total	83,427	82,073	77,257	64,809	72,789
Besoins en fonds de roulement	(2,661)	2,901	(1,847)	0,375	(0,096)
Total	80,766	84,974	75,410	65,184	72,693

Écarts:

Les principaux écarts entre le budget principal et les résultats proviennent de l'allocation du Crédit 5 pour primes de départ et prestations de maternité (C.T. 825375-5) et du financement des prestations de départ reliées à la réduction des effectifs suite à la revue des programmes (C.T. 6/7 14).

Résumé des attentes en matière de rendement

Pour 1996-1997, l'ONF s'est engagé dans son plan d'action ONF 2000 à entreprendre des transformations sur le plan opérationnel pour mieux réaliser sa mission. En raison de l'importance de ces changements, il nous est apparu fondamental de faire état séparément des attentes au plan du fonctionnement et du Programme.

Attentes en matière de gestion

Offrir aux Canadiens :	se manifestera par :
Une gestion efficace et efficiente de ses activités et de ses ressources.	<ul style="list-style-type: none"> • les changements structurels majeurs opérés dans tous les secteurs d'activité de l'ONF; • la mise en œuvre et les résultats du programme de réaménagement des effectifs; • l'implantation d'un nouveau système d'information; • la mise en œuvre et les résultats de programmes de recouvrement de coûts

Attentes en matière de résultats du Programme

Offrir aux Canadiens :	se manifestera par :
la production d'œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes aux fins de faire connaître et comprendre le Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Le volume de production • La diversité des démarches créatrices • L'excellence de sa production
une distribution efficace de ces productions dans les divers circuits et marchés d'exploitation aux fins de rejoindre les auditoires	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement des marchés et des auditoires au Canada • Le développement des marchés et du rayonnement à l'étranger
l'accès à un patrimoine audiovisuel authentiquement canadien	<ul style="list-style-type: none"> • L'accessibilité à un plus grand nombre de produits audiovisuels • Des systèmes améliorés d'information, de consultation et de livraison des produits de la collection
un milieu de création qui contribue à l'avancement et à l'essor de la cinématographie canadienne	<ul style="list-style-type: none"> • Des œuvres novatrices et expérimentales sur les plans artistique et technique • L'expérimentation de nouvelles technologies de production et de distribution

B. Réalisations en matière de rendement

1. Une gestion efficace et efficiente de ses activités et de ses ressources

Le plan d'action pluriannuel de l'ONF, approuvé par le Conseil d'administration au début de l'année financière 1996-1997, comporte des transformations majeures qui permettront à l'organisme de préserver la capacité et l'excellence de sa production malgré les réductions importantes de son budget de fonctionnement. L'ONF s'est efforcé d'implanter la plus grande part de ces changements dès l'année 1996-1997, afin d'être en mesure le plus tôt possible de consacrer toutes ses énergies à la réalisation de son mandat et de ses activités fondamentales.

1.1 Changements structurels

La réorganisation des structures de gestion des opérations de production et de mise en marché de chacun des deux *Programmes* est, pour l'essentiel, complétée. Tous les bureaux de production ont été maintenus à l'échelle du pays, la gestion des Programmes a été rationalisée et les réaménagements de personnel sont pour l'essentiel terminés. Le *Programme international* a terminé sa réorganisation en fonction des nouvelles méthodes de marketing observées sur les différents marchés étrangers.

Dans le secteur de la *Gestion de la collection*, le système de distribution a été rationalisé, principalement par la fermeture des cinémathèques ONF et le transfert des collections à des bibliothèques publiques. Tous les aspects liés à la gestion de la collection — Voûtes, Cinémathèque de plans d'archives, Droits et contrats, et Centre d'information sur les produits audiovisuels — ont été regroupés pour faciliter la coordination des activités. De plus, les services suivants : FORMAT (la base de données sur les films de l'ONF), Archives documentaires, Photothèque, Bibliothèque et Vidéotheque seront eux-mêmes fusionnés pour former le Centre d'information sur les produits audiovisuels.

Aux *Services techniques*, les secteurs suivants ont été fermés : le laboratoire, les services graphiques, l'imprimerie, l'ingénierie et la coordination technique. La gestion du plateau de tournage a été confiée à une entreprise privée, établie par un ex-employé de l'ONF. Les autres secteurs, équipements de tournage, montage, postproduction image (Effets visuels), postproduction image (Vidéo) et postproduction son, ont été restructurés pour mieux répondre au volume de production et aux besoins des deux Programmes. Ces services internes ont été évalués et tarifés en fonction de leur coût véritable. Ces tarifs sont revus et rajustés régulièrement en fonction des objectifs de rentabilité et de satisfaction de la clientèle.

Les changements ont été effectués à la *Haute Direction* ainsi qu'à l'*Administration* et aux *Ressources humaines*. Seuls quelques postes restent à abolir au moment où les systèmes financiers Oracle et le système des Ressources humaines PeopleSoft seront pleinement fonctionnels.

Au *Service de l'informatique*, on a complété l'intégration de tous les coordonnateurs informatiques au service d'informatique central. La restructuration de ce service sera finalisée quand l'implantation des nouveaux systèmes d'information sera terminée.

L'infrastructure de l'ONF est maintenant minimale et souple, ce qui lui permet de consacrer un maximum de ressources à la production et à la distribution de ses films.

1.2 Réduction des effectifs

Le plan de réduction des effectifs déjà mis en place lors de réductions budgétaires antérieures s'est intensifié avec l'implantation du plan ONF-2000. Le tableau qui suit donne le nombre de personnes en poste à la fin de chacune des trois dernières années financières et illustre l'ampleur de cette réduction.

Tableau 4 : Réduction des effectifs

	Employés continus	Employés temporaires 3 mois ou plus	Total
31 mars 1995	624	154	778
31 mars 1996	521	139	660
31 mars 1997	361	128	489

Il y a lieu de souligner qu'au cours de l'année 1996-1997, le nombre d'employés continus a diminué de plus de 30 %. Il est prévu que d'autres postes seront abolis au cours de 1997-1998 et dans la grande majorité des cas les employés qui occupent ces postes en ont déjà été avisés. Ce plan de réduction des effectifs s'est fait en consultation avec les syndicats, dans le respect des conventions collectives et des lettres d'entente et en s'assurant le plus possible de conserver les compétences-clés dans les divers secteurs de l'organisation.

1.3 Nouveaux systèmes d'information

Le nouveau logiciel financier Oracle est en place depuis décembre dernier. Ce système compte sept modules totalement intégrés, soit le Grand livre, les Comptes clients, les Comptes fournisseurs, l'Inventaire, les Achats, la Gestion de projet et l'Entrée de commandes. En 1997-1998, un huitième module, Marketing et Ventes sera installé. De plus, le logiciel des *Ressources humaines* Peoplesoft sera implanté en fin d'année. Lorsque ces systèmes seront pleinement fonctionnels, les réductions prévues d'effectifs continus dans le soutien administratif et au *Service de l'informatique* qui sont liées à l'introduction de ces systèmes prendront effet.

Une vérification interne de la mise en oeuvre de ce système a été entreprise au cours de l'année. Elle a permis de conclure que l'intégrité des données et les instruments de contrôle étaient respectés. L'intensification des efforts de formation et le soutien stratégique des administrateurs du système devraient finir bientôt l'intégration du nouveau système.

1.4 Programmes de recouvrement de coûts

L'ONF s'est donné des objectifs de recouvrement des coûts dans les trois secteurs que sont la mise en marché de ses films au Canada et à l'échelle internationale, l'exploitation de ses plans d'archives et l'utilisation des services techniques internes pour les productions et les coproductions de l'ONF.

Le programme de recouvrement des coûts de marketing s'étend sur trois ans. *Le Programme international*

fait déjà des profits alors que les deux secteurs de la *mise en marché canadienne* ont réorganisé leur infrastructure, ont réduit leurs coûts et ont maintenu leurs recettes au même niveau.

Tableau 5: Recouvrement des coûts de la mise en marché

(en millions de dollars)

	1995-96	1996-97
Coûts d'opérations		
Anglaise	7,562	3,644
Française	4,096	2,170
Internationale	2,395	2,131
	14,053	7,945
Revenus		
Distribution	6,288	5,455
Pré-ventes	0,563	0,607
	6,851	6,062
Montant net	(7,202)	(1, 883)

Bien que beaucoup de progrès aient été réalisés au plan du recouvrement des coûts dans le secteur de la mise en marché canadienne, il se peut que l'écart subsistant soit un peu plus long et plus difficile à combler qu'il avait été prévu au premier abord.

La *Cinémathèque de plans d'archives* réalise déjà des profits et laisse entrevoir de nouvelles possibilités d'augmentation de ses recettes.

Le secteur des *Services techniques*, qui a pour objectif d'offrir des services sur la base de la rentabilité à partir d'un système de tarification axée sur les coûts réels, prévoit atteindre l'équilibre budgétaire dès cette année pour l'ensemble de ses services, mais verra à ajuster ses frais d'opération dans chacune de ses composantes afin d'assurer que seuls les services concurrentiels au plan des coûts et de la qualité continuent à être offerts à l'interne. À l'heure actuelle, les services internes représentent une économie de 25 p. cent par rapport au coût de services comparables à l'externe.

Dans l'ensemble, l'ONF considère qu'avec le soutien de l'ensemble de l'institution, il a relevé le défi du changement organisationnel et que les éléments-clés de son renouveau et de son dynamisme sont maintenant en place. Dans les années qui viennent, il verra à consolider ces transformations et à mobiliser ses ressources pour la réalisation de ses objectifs et de son mandat.

2. Une production qui reflète les réalités et les perspectives canadiennes aux fins de faire mieux connaître et comprendre le Canada aux canadiens et aux autres nations

Pour que les films de l'ONF produisent l'impact voulu auprès des auditoires canadiens et étrangers, il faut compter sur une masse critique suffisante de productions, sur une grande diversité de démarches créatrices et sur une cinématographie pertinente et de qualité. L'ONF estime avoir accompli d'énormes progrès dans la mise en place de ces conditions au cours de l'année 1996-1997.

2.1 Maintien de la capacité et du volume de production

Comme le démontre le tableau suivant, les ressources financières allouées à la production de films ont augmenté légèrement bien que notre budget global ait diminué.

Tableau 6: Maintien des ressources de production

(en millions de dollars)

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997
Production	45,659	45,630
Coût net du Programme	77,257	72,789

Cela s'explique par notre objectif de préserver la production de films et de couper d'abord et avant tout dans les autres activités. Bien que les réductions s'étendent sur trois ans, notre propre programme de réduction s'est concrétisé dans une large part dès la première année (1996-1997).

L'examen du tableau qui suit nous indique que le volume de production s'est maintenu à un niveau supérieur à l'objectif de 85 productions que l'ONF s'est fixé dans le plan d'action à long terme.

Tableau 7: Productions originales

	Productions ONF	Coproductions	Total
Films originaux en français	8	2	10
Films originaux en anglais	15	1	16
Films originaux multilingues	5	3	8
Vidéos originales en français	15	8	23
Vidéos originales en anglais	26	15	41
Vidéos originales multilingues	1	--	1
Productions multimédia	1		3
Total	71	31	102

Étant donné le cycle de production qui se répartit sur plus d'une année, le nombre de productions terminées en 1996-1997 reflète davantage les investissements antérieurs que le respect des objectifs du plan à long terme. Par ailleurs, la diminution du nombre de coproductions reflète en partie l'intention manifeste par l'ONF d'investir davantage dans des coproductions mais en un moins grand nombre pour continuer de jouer un rôle déterminant sur le plan artistique et conserver un droit de regard.

2.2 Diversité des démarches créatrices

Il importe à l'ONF de pouvoir compter sur le plus large bassin possible de cinéastes afin de permettre l'expression d'une grande diversité de points de vue sur les réalités canadiennes. L'ONF a donc adopté une série de mesures pour s'assurer d'avoir accès à l'ensemble des cinéastes canadiens. Les postes de cinéastes permanents ont été réduits de 17 % au cours de l'année 1996-1997, ce qui permet de faire appel à un plus grand nombre de cinéastes pigistes et résidents contractuels.

Il a fixé des objectifs et, dans certains cas, établi des programmes ou confié des mandats pour faire en sorte que la diversité des créateurs et créatrices de l'ONF reflète la diversité de la société canadienne. En 1996-1997, près de la moitié des films ont été réalisés ou co-réalisés par des femmes. Ceci est le résultat d'un plan d'accès à la production pour les femmes cinéastes il y a plusieurs années. De plus, en 1996-1997, le Programme anglais a mis en place un programme de production autochtone décentralisé qui a permis de lancer un nombre important de projets de films. Le Programme français compte pour sa part sur le concours « Cinéastes autochtones » pour offrir aux autochtones l'accès au cinéma pour faire entendre leur point de vue sur différents sujets qui les préoccupent. Certains producteurs et productrices ont reçu le mandat spécial de découvrir de nouveaux talents parmi les groupes sous-représentés.

L'ONF a maintenu son appui général à la relève par l'entremise de ses programmes d'aide aux cinéastes débutants. Comme le présente le tableau qui suit, 262 projets à travers le pays ont pu ainsi bénéficier du support de l'ONF à l'échelle du pays.

Tableau 8: Nombre de projets soutenus

	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Aide au cinéma indépendant (ACIC)	82	32	77
Filmmaker Assistance Program (FAP)	197	207	185
Total	279	239	262

Ces deux programmes assument les coûts de certains équipements et services cinématographiques qui peuvent maintenant être fournis soit par les maisons de services techniques privées ou l'ONF lui-même. L'ONF ne cherche pas à conserver un droit de regard sur ces projets; les programmes d'aide visent à encourager l'expérimentation et à favoriser le perfectionnement de nouveaux cinéastes.

2.3 Qualité de la production

L'intérêt des Canadiens et des auditoires étrangers à l'égard de la production audiovisuelle de l'ONF repose en très grande partie sur sa qualité dans un univers où la quantité, la qualité et la diversité des produits audiovisuels sont de plus en plus grandes. Dans ce premier rapport sur le rendement, l'ONF a choisi d'utiliser comme mesure de la qualité de ses films, la reconnaissance que l'on accorde à sa production tant au plan national qu'international, comme en témoigne le nombre de prix remportés dans les divers festivals cinématographiques.

Tableau 9: Prix remportés par les productions

	Moyenne 1993-1996	1996-1997
Prix remportés au Canada	25	43
Prix remportés à l'étranger	69	61
Total	94	104

On remarque qu'au cours de 1996-1997, le nombre de prix remportés par les productions de l'ONF s'est accru par rapport à la moyenne des trois années antérieures, et cela en raison d'une très forte présence dans les festivals canadiens. Ces prix couvrent la production des dernières années. En ce qui concerne la production lancée en 1996-1997, il est encore trop tôt pour en faire une évaluation puisqu'il faut compter généralement deux ou trois ans avant que le cycle de production atteigne son point culminant.

Plusieurs prix **canadiens** d'importance ont été attribués à des productions ou coproductions de l'ONF, en particulier:

- *Place of the Boss: Utshimassits* qui a obtenu le prix Donald Brittain du meilleur documentaire, décerné par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision;
- *The Mind of a Child*, qui s'est vu attribuer le Prix Canada par la même Académie;
- *La Plante humaine*, premier long métrage d'animation produit par l'ONF, Prix du meilleur long métrage décerné conjointement par l'Association québécoise des critiques de cinéma et par la Société de développement de l'entreprise québécoise aux Rendez-vous du cinéma québécois.
- *Le Jardin oublié - La Vie et l'Œuvre d'Alice Guy-Blaché*, Prix Gémeaux du meilleur documentaire;
- *Le Sort de l'Amérique*, prix de la meilleure réalisation (Jacques Godbout) à la 4^e édition des Hot Docs! à Toronto;
- *Dinner for Two/Dîner intime*, Grand Prix des Amériques du meilleur court métrage au Festival des films du Monde de Montréal;
- *Toutatis*, Prix du ministère de la Culture et des Communications décerné au meilleur film scientifique québécois présenté dans le cadre du Festival TéléScience.

- *In My Own Time - Diary of a Cancer Patient*, a remporté un Prix Gémeaux pour la meilleure réalisation-documentaire et Prix spécial du jury au Festival de Yorkton;
- *The Legend of the Flying Canoe/La Chasse-galerie*, Prix Viacom Canada de la meilleure production canadienne, Festival international de l'animation d'Ottawa;
- *Lodola* a remporté les prix suivants: Mention spéciale du jury, prix John-Spotton du meilleur court métrage canadien, au Festival international du film de Toronto; Prix d'excellence du meilleur film ou de la meilleure vidéo de moins de 60 minutes, au Festival du film de l'Atlantique, à Halifax; Prix de la meilleure chorégraphie pour la caméra au Moving Pictures Festival de Toronto; Prix du meilleur film canadien, au Festival international du film sur l'art de Montréal; Prix du meilleur court métrage, aux Hot Docs!, Caucus canadien de la vidéo et du cinéma indépendants.

Des nombreux prix attribués aux films et aux cinéastes de l'ONF sur la **scène internationale**, les suivants méritent d'être soulignés :

- *La Salla*, mis en nomination pour un Oscar dans la catégorie du meilleur film d'animation (une 6^e nomination pour l'ONF);
- *The Boys of St-Vincent/Les Garçons de Saint-Vincent*, Peabody Award (New York). Dans l'industrie américaine de la télévision et de la cablôdiffusion, ce prix est considéré comme le plus prestigieux;
- *Épopée*, Prix du meilleur documentaire au Festival de Namur en Belgique;
- *Bob's Birthday*, Premier prix dans la catégorie du court métrage d'animation au South Beach Film Festival de Miami, É.-U.; un diplôme d'honneur au Festival international du court métrage de Sukagama au Japon; Prix du jury, au Gravity Free Film Festival, à Jamestown, É.-U.;
- *Dinner For Two/Dîner intime*, Prix Unicef du meilleur court métrage au 20^e Festival de films pour enfants, à Berlin, Allemagne;
- *The End of the World in Four Seasons/La Fin du monde en quatre saisons*, Prix du meilleur film en compétition au Festival international du court métrage, au Portugal; Prix de la Critique internationale au Festival international du court métrage, à Cracovie, Pologne;
- *In My Own Time - Diary of a Cancer Patient*, Prix d'or dans la catégorie des films biographiques du Houston International Film Festival - World Fest, à Houston, É.U., et Statuette CHRIS au 44^e International Film & Video Festival, à Columbus, É.U.;
- À l'American Indian Film Festival de San Francisco, Loretta Todd, cinéaste autochtone, a remporté le Prix du meilleur court métrage documentaire pour *Forgotten Warriors*, et à la National Educational Media Network Competition, qui s'est tenue à Oakland (Californie), le film *Hands of History* a reçu une Gold Apple;
- Les Journées cinématographiques d'Orléans (France) ont rendu hommage à **Pierre Perrault**. Plusieurs de ses films ont été projetés. À Paris, le Musée du Jeu de paume a également présenté une rétrospective Pierre Perrault.

3. Une distribution efficace des productions dans les divers circuits et marchés d'exploitation aux fins de rejoindre les auditoires

3.1 Développement des marchés et des auditoires au Canada

- **Le marché de la télévision** - Cette année encore, beaucoup d'efforts ont été déployés pour distribuer nos films auprès des réseaux grand public et des chaînes spécialisées puisque cela permet de rejoindre de plus vastes auditoires et des publics spécialisés à moindre coût.

Tableau 10: Nombre de diffusions

	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Diffusions en langue française	262	339	513
Diffusions en langue anglaise	3 573	4 743	3 454
Total	3 835	5 082	3 967

Si 1994-1995 représentait une année exceptionnelle en raison de la mise en service de nombreuses nouvelles chaînes qui se sont alimentées à même la riche collection de IONF, l'année 1996-1997 montre une stabilité par rapport aux années antérieures et une présence continue et significative à la télévision canadienne. On note également un progrès continu auprès des nouvelles chaînes spécialisées francophones qui offrent maintenant de nouveaux créneaux pour les films de IONF.

Tableau 11: Revenus provenant de la télévision

(en millions de dollars)

	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Redevances	1,434	0,678	0,543

Les revenus élevés de 1994-95 résultent d'importantes ventes de films de IONF aux nouveaux services spécialisés tel qu'expliqué plus haut. La diminution des redevances pour 1996-1997 repose en partie sur une chute significative des prix accordés par les réseaux et les services spécialisés pour l'acquisition de productions externes. (On attribue cette diminution des prix à la fragmentation des marchés et des auditoires, aux restrictions budgétaires à la SRC et aux effets du FTCPEC qui offre un financement complémentaires aux productions indépendants mais auquel IONF, en tant qu'organisme public, n'a pas droit). La baisse des revenus de redevances s'explique également par l'accent que IONF a placé sur les préventes à la télévision plutôt que sur la vente de produits finis. Les préventes sont comptabilisées dans les budgets de production plutôt qu'à titre de recettes.

Les rapports Nielsen nous permettent d'estimer à un minimum de 40 millions le nombre de téléspectateurs qui ont regardé un film de IONF l'an passé. Ce chiffre sous-estime le véritable auditoire télévisuel de IONF puisqu'il exclut le tiers des diffusions sur les chaînes spécialisées, dont les données échappent aux statistiques de Nielsen.

- **Le marché des salles de cinéma** - Il s'agit là surtout de films d'animation présentés en complément

de programme. Au cours de l'année, quatre de nos courts métrages ont été jumelés à des longs métrages américains ou étrangers dans le cadre d'une entente avec Famous Players, ce qui a résulté en une augmentation significative du nombre d'engagements en salle.

Tableau 12: Engagements en salle

	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Cinémas ONF	75	141	6
Cinémas commerciaux	27	86	437
Cinémas Imax	5	5	5

Par ailleurs, l'ONF a complété la fermeture de toutes ses salles de cinéma en cours d'année dans le cadre des mesures prises pour faire face à la réduction de son budget.

On estime l'auditoire des films de l'ONF qui ont été présentés en salles cette année à environ 3 millions de spectateurs

- **Le marché de la distribution non commerciale** - L'ONF a consolidé son programme de partenariat avec les bibliothèques publiques et s'appuie maintenant sur un solide réseau à travers le pays. Cela lui a permis de mettre fin, au cours de l'année, à son propre service de location de films.

Tableau 13: Locations et prêts de films

	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Locations - ONF	119 793	61 498	17 669
Prêts - partenaires	161 997	130 862	216 931

La mise sur pied d'un Centre d'appel 1-800, aux heures de service étendues permet au public d'acheter des films et d'être dirigé vers les bibliothèques les plus proches pour la location ou le prêt.

L'augmentation du nombre de prêts dans les bibliothèques partenaires témoigne de la satisfaction de la clientèle à l'égard de ce changement dans la prestation de nos services de prêt et de location.

- **Le marché des ventes** - La vente de vidéocassettes, de films 16 mm et de produits multimédias représente en termes de revenus notre principal marché, soit 62 % de nos revenus de distribution au Canada et s'adresse au secteur institutionnel et éducatif de même que dans une moindre mesure au marché consommateur.

Tableau 14: Ventés de produits

	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Vidéocassettes - ONF	78 963	76 129	79 911
Vidéocassettes - Distributeurs	47 725	10 301	21 447
Copies 16 mm	53	12	43
Produits multimédias	1 363	267	835

Les ventes de vidéocassettes se sont maintenues en dépit d'une conjoncture économique difficile pour nos principaux clients qui proviennent des milieux de l'éducation et des institutions publiques, clients qui ont subi des réductions budgétaires importantes. C'est donc grâce aux efforts soutenus des effectifs chargés de la mise en marché que le nombre de produits vendus et les revenus générés se sont maintenus au même niveau que les années antérieures. Par contre, les fluctuations des ventes de vidéocassettes par les distributeurs et grossistes s'expliquent par la rentabilité de certains films sur ce marché et par le nombre d'ententes que nous pouvons conclure avec ces intermédiaires. Ainsi par exemple, à la Mise en marché française une entente avec Dimédia a résulté en une vente de 7 700 vidéocassettes de trois titres de films. Au Programme anglais, l'entente conclue avec Reader's Digest prévoit la vente en bloc de 4 000 vidéocassettes par film sélectionné vendu. Des partenariats ont été conclus avec McLelland & Stewart Reader's Digest, Best Catalogue, CHV et Morningstar, et des ententes signées avec de nouveaux partenaires, tels Nimbus Publishing, Virgin Megastors et l'Association des musées canadiens.

3.2 Développement de marchés et du rayonnement à l'étranger

La fragmentation des marchés, conjuguée à la prolifération des satellites et des chaînes spécialisées en Europe, en Asie et aux États-Unis, a transformé le marché et nous a amenés à remettre en question nos méthodes traditionnelles de commercialisation. Les nouvelles technologies de distribution et les superautoroutes de l'information, jointes aux réalités commerciales et aux compressions budgétaires, ont incité le Programme international de l'ONF à développer d'autres marchés et d'autres partenariats. Durant l'année, plusieurs nouvelles ententes ont été conclues, notamment avec Cartoon Network (E.-U.), Planète Cible (France) Taurus (Allemagne), Channel 4 (R.U.), Arts and Entertainment (E.-U.), AD HOC (Japon), Olympia Video (Corée) et BBC TV (R.U.).

Tableau 15: Revenus étrangers par marché**(en millions dollars)**

	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Télévision	1,456	1,322	1,473
Salles de cinéma	0,148	0,689	0,507
Non commercial	1,531	1,269	1,007
Total	3,135	3,280	2,987

Le fait que les revenus n'aient diminué que très légèrement dénote une excellente performance de nos activités de commercialisation dans un contexte de réduction des budgets et de transformation des marchés. De plus, la réduction des redevances pour les licences de diffusion que l'on observe au Canada, est le reflet d'une situation similaire à l'échelle du marché international. Il faut donc vendre beaucoup plus de produits pour atteindre le même niveau de revenu.

Bien que nos efforts à l'étranger portent prioritairement sur la commercialisation de nos produits, la diffusion et la distribution de ceux-ci sur l'ensemble des continents aident à mieux faire connaître et comprendre le Canada aux autres nations. Le tableau suivant illustre l'étendue de notre distribution sur les marchés étrangers.

Tableau 16: Proportion du revenu total de la distribution internationale par territoire

Asie/Pacifique	13 %
Europe/Afrique	35 %
Amérique latine	3 %
États-Unis	49 %
Total	100 %

La qualité de notre cinématographie est également une contribution à la reconnaissance de l'excellence du cinéma canadien par les pays étrangers. Le tableau suivant fait état de notre participation dans les festivals internationaux tenus à l'étranger.

Tableau 17: Participation dans les festivals à l'étranger

	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Nombre de participations	221	215	239
Nombre de prix	60	60	61

La présence de nos films continue d'être très sollicitée et le nombre de prix témoigne de la qualité de la production cinématographique de l'ONF.

4. L'accès à un patrimoine audiovisuel authentiquement canadien

4.1 Accessibilité à un plus grand nombre de produits audiovisuels

Pour faciliter l'accès à sa collection, l'ONF a entrepris, il y a quelques années déjà, le transfert de sa collection film sur vidéodisques laser, ce qui permet non seulement le repérage et la facilité d'accès mais contribue également à sa conservation. À la fin de l'année 1996-1997, le décompte des titres ONF disponibles à la Cinérobotèque était de 2 200 en langue française et de 2 509 en langue anglaise, pour un total de 4 709 titres ou encore 2 360 heures. Cela représente une augmentation de 33,5 % du nombre de titres disponibles à la Cinérobotèque.

Par ailleurs, la Cinémathèque de plans d'archives a été réorganisée afin de mettre en valeur cet actif patrimonial. Les résultats n'ont pas tardé à venir puisque déjà au cours de l'année, les ventes de plans d'archives et d'extraits de films se sont accrues de 35 % par rapport à l'an dernier et ont représenté des revenus de l'ordre de 275 000 \$.

4.2 Systèmes améliorés d'information, de consultation et de livraison des produits de la collection

Aux fins d'améliorer la qualité du service à la clientèle, l'ONF a mis en place un Centre d'appels (ligne 1-800) à son Bureau central, qui offre un service d'information sur les produits, un service de commande ainsi qu'un service de référence sur les cinémathèques partenaires qui détiennent des films de notre collection audiovisuelle. Les heures d'accès ont été prolongées et étendues à toute la semaine. De plus, il est maintenant possible de s'informer sur les films de la collection par le truchement de son site Internet qui s'est d'ailleurs mérité le grand prix dans la catégorie site Internet corporatif pour la région de Montréal.

CinéRoute, le projet de consultation et de visionnage de vidéos à distance, développé à l'ONF et mis à l'essai l'année dernière grâce à une entente de partenariat avec Vidéotron, s'est étendu cette année à l'Université du Québec à Chicoutimi. Jusque là, les universités branchées au réseau étaient l'UQAM et l'Université McGill. Les étudiants et les professeurs peuvent maintenant, en passant par Internet, étudier des films de l'ONF disponibles à la CinéRobotèque de la rue Saint-Denis, à Montréal. Ils peuvent même les télécharger et les transmettre à l'auditorium de l'Université, grâce au réseau de fibre optique de Vidéotron.

Le travail de l'ONF pour « conserver, archiver et cataloguer les milliers de films de sa collection » lui a valu le prestigieux *Preservation and Scholarships Award*, qui lui a été décerné par l'International Documentary Association (IDA), à Santa Monica, en Californie. L'IDA, dont le siège social est à Los Angeles, compte environ 1 500 membres de partout dans le monde.

5. Un milieu de création qui contribue à l'avancement et à l'essor de la cinématographie canadienne

5.1 Oeuvres novatrices et expérimentales sur les plans artistique et technique

En conformité avec ses objectifs d'explorer de nouveaux médias et d'expérimenter de nouvelles technologies, IONF a entrepris plusieurs projets de cette nature. A titre d'exemple, on trouvera ci-après la description de deux productions fort innovatrices qui ont été lancées en 1996-1997 et qui ont déjà commencé à faire leur marque.

Fidèle à sa réputation d'innover, de divertir et d'éduquer, IONF a conçu spécialement pour les enfants un site Internet interactif : **The Prince and I**. Le Prince, qui a des difficultés à lire, veut aider les jeunes à se perfectionner tout en s'amusant. Il leur présente toutes sortes de défis à surmonter. Cette production est également offerte sur cédérom.

Lodela, un film expérimental qui résulte de la rencontre de deux arts : la danse et le cinéma. L'image alterne entre deux points de vue : le premier montre la danse vue de l'extérieur, tandis que le second suit le mouvement tel que vécu par les danseurs. Cet angle de vue subjectif, tout à fait inédit, a été rendu possible grâce aux dernières techniques de la caméra vidéo miniature, fixée aux corps des danseurs. Quant à la perspective objective, elle est captée sur pellicule film 35 mm. Le défi technique et esthétique consistait à combiner deux supports images en un produit homogène sur film 35 mm noir et blanc. De plus, des effets visuels ont été créés en animation numérique, grâce au procédé CINEON. Le film, bien que terminé très récemment, a déjà remporté huit prix au Canada et à l'étranger.

5.2 Expérimentation de nouvelles technologies de production et de distribution et de conservation

L'IONF a développé et mis en oeuvre un système de duplication vidéo expresse juste à temps : la Robocopie. Ce système permet d'offrir aux consommateurs une copie VHS (NTSC ou PAL) de n'importe lequel des titres de la CinéRobothèque dans un délai de 24 heures. Ce système de Robocopie permet l'enregistrement de la vidéocassette, l'impression couleur de la jaquette du vidéo et l'étiquette de la cassette.

L'IONF a poursuivi le développement de son projet CinéRoute qui permet la consultation et le visionnage de vidéos à distance en mettant à l'essai le système à l'Université du Québec à Chicoutimi et en développant des outils et des logiciels informatiques permettant d'utiliser Internet pour la recherche dans le catalogue et le réseau de télécommunication de Vidéotron pour la livraison du signal vidéo. Dans le cadre de ce projet de recherche, les étudiants et la population de la région ont été conviés à expérimenter le cinéma à distance sur grand écran. Au programme du Cinéclub figurent, des classiques et des nouveautés. L'horaire de la programmation a été rendu accessible sur le site Internet de l'université et des liens hypertextes ont été établis avec le site de l'IONF afin que l'utilisateur puisse approfondir sa recherche d'information sur chacun des films à l'affiche.

Enfin, IONF a continué d'assumer un rôle de leadership auprès d'organisations internationales concernant

la préservation et l'archivage sur divers supports. En effet, le directeur de la recherche de l'ONF préside trois comités de la Society of Motion Picture and Television Engineers (SMPTE), qui ont respectivement pour mandat:

- d'élaborer des normes en matière de préservation des bandes magnétiques;
- de développer un support vidéo numérique renouvelable et apte à préserver les productions et;
- d'établir les besoins en matière de consultation et d'archivage automatisés des productions vidéo.

Ces comités sont formés de représentants de fabricants de bandes vidéo du Japon, d'Europe et des États-Unis, de fabricants d'appareils vidéo, d'entreprises de restauration de bandes magnétiques et de gros utilisateurs, tels l'Association of Moving Image Archivists, les Archives nationales, CBS, ABC, la SRC et la Library of Congress. Des rapports de ces comités seront bientôt disponibles et accessibles via Internet.

En ce qui a trait à ses propres recherches en matière de préservation de la pellicule, l'ONF a publié en 1996-1997 trois rapports de recherche : un premier sur les facteurs qui permettent d'évaluer la qualité des éléments films et la qualité de la restauration; un deuxième sur l'évaluation du risque de détérioration des éléments de production, de tirage et de projection et un troisième sur l'évaluation du risque de détérioration des éléments film par rapport au coût de leur restauration.

C. Principaux examens

Évaluation de programme et vérification

En 1996-1997, les projets de vérification l'ont emporté sur les projets d'évaluation de programme en raison des nombreuses études, analyses et évaluations menées au cours de 1994-1995 et 1995-1996, et de la réingénierie qui a donné lieu au plan de renouvellement à long terme ONF 2000.

Les efforts du secteur de l'évaluation ont surtout porté sur la mise en place de mécanismes de transition et sur le suivi de l'implantation des stratégies de changement.

Quant à elles, les vérifications ont porté plusieurs secteurs névralgiques de changement, soit l'implantation du nouveau système de gestion financière (ORACLE), le plan de réaménagement des effectifs, la gestion des droits d'auteur et des redevances afférentes et la gestion des ressources matérielles.

Implantation du système Oracle - La vérification a permis de conclure que l'implantation du nouveau système a préservé l'intégrité des données et a su respecter les instruments de contrôle. L'intensification des efforts de formation et le soutien stratégique des administrateurs du système devraient compléter très bientôt l'intégration du nouveau système.

Plan de réaménagement des effectifs - Dans un premier temps, le Vérificateur interne a suivi de près les projets de prise en charge des services de l'État par des fonctionnaires et atteste de leur conformité à la politique du Conseil du Trésor. Dans un deuxième temps, une vérification des programmes de départ est en cours et les résultats seront communiqués au Conseil du Trésor.

Gestion des droits d'auteur et des redevances afférentes - Dans son rapport, le Vérificateur interne constate que les contrôles relatifs à l'acquisition des droits sont conformes aux politiques. Toutefois, pour ce qui concerne la cession de ces droits, il y a lieu d'élaborer une stratégie institutionnelle pour optimiser les recettes et resserrer les contrôles financiers et juridiques.

Gestion des ressources matérielles - Un examen approfondi de nos immobilisations a visé à réévaluer le processus d'amortissement et d'aliénation. Cet examen est essentiel si nous voulons harmoniser notre niveau d'immobilisations à nos besoins opérationnels réduits.

Partie IV: Renseignements supplémentaires

A. Liste des rapports

- Rapport annuel de l'Office national du film 1996-1997

B. Personnes auprès desquelles obtenir de plus amples renseignements

- Maryse Charbonneau, directrice de l'Administration
- Claude Parent, directeur de la Planification et des Examens

(Les personnes intéressées à obtenir des renseignements supplémentaires auprès des responsables des secteurs d'activité peuvent aussi consulter le site internet (<http://www.onf.ca>) pour obtenir leurs coordonnées)

C. Tableaux financiers récapitulatifs

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1996-1997 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

(millions de dollars)

Crédit / Programme	Budget des dépenses 1996-1997	Réel 1996-1997
105 Fonds renouvelable de l'Office national du film - Déficit de fonctionnement	64, 809	72,789
(L) Fonds renouvelable de l'Office national du film	0,375	(0,096)
Total pour l'Agence	65,184	72,693

Recettes à valoir sur le Trésor (RVT) par secteur d'activité

(millions de dollars)

Activité	Réel 1993-94	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total prévu 1996-97	Réel 1996-97
Opérations de l'Office national du film	10.1	10.8	9.9	8.8	9.3

Paievements de transfert par secteur d'activité

(milliers de dollars)

	Réel 1993-94	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total prévu 1996-97	Réel 1996-97
SUBVENTIONS					
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du Conseil d'administration.	0,010	0,008	0,008	0,015	0,012
CONTRIBUTIONS					
Pour aider des organismes sans but lucratif oeuvrant dans le milieu cinématographique et pour participer à la promotion de la cinématographie canadienne.	0,346	0,353	0,377	0,304	0,263
Total	0,355	0,361	0,385	0,319	0,275

Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable de l'Office national du film

(millions of dollars)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Total prévu 1996-1997	Réel 1996-1997
Solde au 1er avril	9.4	17.4	16.9	12.0
Dépenses nettes	82.1	77.3	65.8	72.8
Financement	(82.1)	(77.3)	(65.8)	(72.8)
Profit (perte)	0	0	0	0
Variation du fonds de roulement	6.1	(4.3)	0.4	0.8
Variation de la valeur nette des immobilisations	1.9	(1.1)	(3.0)	(3.4)
Besoins en trésorerie au 31 mars	17.4	12.0	14.3	9.4
Autorisation non employée	2.6	12.0	14.3	9.4
Autorisation totale	20.0	25.0	25.0	25.0

Passif éventuel

Dans le cours normal des affaires, l'ONF est défendeur dans des réclamations ou poursuites en justice. La Direction estime que ces actions n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Office.

Loi appliquée par le portefeuille

- Loi sur le Cinéma, modifiée en 1995

Références

Bureaux de l'Office national du Film

SIÈGE SOCIAL

- Ottawa

BUREAU CENTRAL

- Montréal

DISTRIBUTION AU CANADA

- CinéRobothèque - Montréal
- Centre des appels
1 800 267-7710
- Site internet
<http://www.onf.ca>

DISTRIBUTION À L'ÉTRANGER

- Londres
- New York
- Paris

CENTRES DE PRODUCTION

- Edmonton
- Halifax
- Montréal
- Toronto
- Vancouver
- Winnipeg

CENTRES DE PRODUCTION

- Moncton